

Motion

Relative à la demande :

- **A l'Etat de mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour une tolérance zéro en matière d'alcoolémie.**
-

Considérant L'ensemble des mesures prises par le gouvernement pour lutter efficacement contre l'insécurité routière.

Considérant Par ailleurs la nécessité de poursuivre les efforts engagés pour faire baisser le nombre d'accidents même s'il est heureux de saluer un certain nombre de résultats encourageants d'une année sur l'autre, dans notre département.

Considérant La place de l'alcool comme facteur déterminant et aggravant dans la survenance des accidents de la circulation.

Considérant Qu'au delà des moyens répressifs l'action des pouvoirs publics doit viser en priorité à une modification du comportement des usagers de la route

Les conseillers régionaux soussignés

Demandant A l'Etat de mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour une tolérance zéro en matière d'alcoolémie.